

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 31 mai 2016

Délibération n° 2016 - 31/05/2016 – 13

Offre de formation rentrée 2016

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 11 mai 2016

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 29 voix pour (unanimité) :

- **les modifications des modalités de contrôle des connaissances pour l'UFR Lettres et Philosophie,**
- **la fermeture du master E-Langues,**
- **l'accréditation de quatre capacités de médecine : angiologie, gérontologie, pratiques médico-judiciaires, technologie transfusionnelle,**
- **les demandes de modifications des fiches filières émanant de différentes composantes.**

Dijon, le 1^{er} juin 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

P.J. : Compte-rendu de la Commission de la pédagogie du 29 avril et du 2 mai 2016
Offre de formation – rentrée universitaire 2016

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

OFFRE DE FORMATION - RENTREE UNIVERSITAIRE 2016

CP 29 avril et 2 mai 2016 et CFVU 11 mai 2016

Porteur du projet	Objet de la demande	Observations CP	AVIS CFVU
UFR Langues et Communication	Fermeture du master E-Langues Le conseil de l'UFR Langues et Communication du 9 février 2016 a voté la fermeture du M1 du master E-Langues à compter de la rentrée 2016, compte tenu de la faible attractivité de cette mention.	Pas d'observations particulières	Avis favorable à l'unanimité
UFR Sciences de Santé	Accréditation de quatre Capacités de Médecine : Angiologie Gérontologie Pratiques médico-judiciaires Technologie transfusionnelle.	Pas d'observations particulières	Avis favorable à l'unanimité
Différentes UFR	Demandes de modifications des fiches filières (cf tableau ci-dessous)	Ces demandes ont été évoquées en CP (cf compte rendu de la CP pour l'UFR Lettres et Philosophie)	Avis favorable à l'unanimité

Demandes de modifications des modalités du contrôle des connaissances

Rentrée 2016

Composante	Type diplôme	Mention/ Spécialité / parcours	Semestre	UE	Modification demandée	Justifications et/ou observations
UFR DSEP	Licence 3	Economie	5	3	18h CM au lieu de 16h CM en Mathématiques appliquées à l'économie L3	Correction d'une erreur de transcription du volume horaire CM en 2014/2015
	Licence 1	Economie	1	2	Introduction à la macro-économie : 18h CM et 13 h TD (au lieu de 36h CM 23h TD) Ajout de la matière Introduction à la micro-économie : 18h CM et 10 h TD	Avoir les cours d'introduction à la macroéconomie et d'introduction à la microéconomie répartis sur toute l'année (et non pas un semestre après l'autre).
			2	1	Introduction à la micro-économie : 18h CM et 10 h TD (au lieu de 36h CM 20h TD) Ajout de la matière Introduction à la macro-économie : 18h CM et 10 h TD	
IUT CHALON	LP	LOGISTIQUE HOSPITALIERE	tous		Suppression des ECTS à toutes les matières	ECTS uniquement sur les UE
	LOGISTIQUE SIL					
	TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES / CNDMS					
	TAIS / CONCEPTION ET CREATION MULTIMEDIA					

	LP	TAIS / CONCEPTION ET CREATION MULTIMEDIA		UE5	Durée du stage : entre 12 et 14 semaines	
	DUT	SGM	1	UE11	Matériaux verres, céramiques, béton : CM 35 h au lieu de 33	
				UE12	Techniques expérimentales : CM 1h au lieu de 2h	
				UE13	Mathématiques 1 : TD 16 h au lieu de 18 h	
			2	UE21	Phénomènes de transfert : TP 17,5 h au lieu de 15h	
				UE22	Mesure industrielle : CM 11 h au lieu de 14h TD 16 h au lieu de 14h	
				UE23	Mathématiques 2 : TD 20 h au lieu de 18 h	
				UE31	Agro-matériaux, matériaux bio-sourcés : CM 18h au lieu de 15h + 2h TD	
				UE32	Ingénierie des composites : TP 16 h au lieu de 20 h	
				UE32	Ingénierie des agro-matériaux, matériaux bio-sourcés : TP 12 h au lieu de 16 h	
				UE33	Expression – communication 3 : TD 18 h au lieu de 19 h	

				UE33	Modélisation – simulation : TP 20 h au lieu de 24 h	
				UE41	Compléments de mathématiques : TP 24 h au lieu de 30 h	
				UE42	Connaissance de l'entreprise : CM 12 h au lieu de 22 h	
UFR SCIENCES ET TECHNIQUES	Master	Sciences Chimiques pour le développement durable/ Contrôle et Analyse Chimiques	S4	U6C	Techniques granulométriques = 2 ECTS, coef CC=2, total coef = 2	Pour être en adéquation avec le total de l'UE
				UE7	Rectification des totaux au niveau des nombres d'heures traitement du signal : 10h CM 10h TD soit 20 capteurs 20h CM 10h TD soit 30	Inversion des chiffres
				UE8 et UE9	Numérotation des UE8 et UE9	Oubli de numérotation
UFR LETTRES	Licence	Portail SLIC	S1	UE2	"Introduction aux SIC" passe de 14h à 16h CM	L'afflux d'étudiants dans les UE dites libres (UE5) portées par l'UFR Lettres et philosophie a conduit le Conseil de faculté à redéfinir les modalités d'accès à ces enseignements pour la rentrée 2016 et décider d'y faire figurer la LV2 quand celle-ci était jusque-là obligatoire dans certaines maquettes en licence. Par ailleurs, pour la LV1, afin de faciliter des mutualisations entre
				UE3 UE4	UE3 Création "Histoire des médias", "Pratique de l'écriture" passe de l'UE3 à l'UE4	
			S2	UE2 UE3 UE4	"Culture informatique" passe de l'UE2 à l'UE3, ce qui implique : Culture de l'image, introduction aux SIC, culture informatique passent à 3 ECTS, UE2 "Intro. aux SIC" 16h CM (au lieu de 14) "pratique de l'écriture" passe de l'UE3 à l'UE4	

		Mention SCIENCES DU LANGAGE et Mention INFORMATION- COMMUNICATION	S3	"Culture web devient "Droit des médias" "Etude de cas" passe de l'UE3 à l'UE2 "Revue de presse" passe de l'UE2 à l'UE4 (- 2h) "création web" passe à 4 ECTS	<p>curus (lettres, philo et slic) et l'organisation de groupes de niveau, il a été décidé d'harmoniser les volumes horaires des TD concernés (24h par semestre).</p> <p>Approuvées à l'unanimité par le conseil, ces décisions ont conduit les responsables de la licence Slic à réviser la maquette du L1 au L3 pour la rentrée 2016. La LV2 est supprimée des UE obligatoires (et sera proposée dans l'UE5 tout au long du cursus).</p> <p>Enfin, les observations formulées par les étudiants dans le cadre des évaluations pilotées par le CIPE et les retours d'expérience du terrain (stage d'application en L3) ont permis d'identifier des attentes et/ou des demandes pertinentes. Les modifications apportées en L2 et L3 y répondent au moins partiellement avec l'organisation de nouveaux enseignements (et la suppression d'autres).</p> <p>Tous ces ajustements sont réalisés à coût constant.</p>
			S4	UE2 Création de TD de "sociologie des TIC" qui passe à 4 ECTS "forme narrative du web" passe de l'UE2 à l'UE3 (-2h), "revue de presse" (-2h) passe dans l'UE4, UE4 "sémiologie" (-4h)	
			S5	Création de "communication des organisations" (UE1) "droit des médias" devient "problèmes contemporains" "médias studies" passe dans l'UE2 et 3 ECTS, "revue de presse" devient "PAO" (-6h) UE4 "techniques documentaires" (-4h TD), "base de données" devient "Environnement numérique du travail"	
			S6	UE1 création de "communication des marques", "Sociologie des médias" (+2h CM et 12hTD), "medias studies" passe en UE2 et 3 ECTS UE3 "revue de presse" devient "PAO" (-6h) UE4 "services en ligne" devient "techniques documentaires"	

		<p>Mention INFORMATION - COMMUNICATION – CULTURE</p> <p>M1 Parcours INGENIERIE DES METIERS DE L'INFORMATION ET DE LA CULTURE</p>	<p>S1</p>	<p>UE1</p> <p>"stratégies de communication" disparaît "communication d'entreprise" est déplacé dans l'UE2 "fondamentaux" "conduite de projet" est déplacé de l'UE9 à l'UE "LV1 anglais appliqué" passe à 3 ECTS (au lieu de 2)</p>	<p>Les cours généraux de communication du semestre 1 sont maintenant dans les UE1 et UE4 "conduite de projet" au premier semestre prépare le "projet collectif ou personnel" du second semestre</p>
				<p>UE2</p> <p>"théorie de la communication des organisations" devient "communication politique" "Intelligence économique" est remplacé par "communication d'entreprise"</p>	<p>nouvel axe "com. politique et publique" pour préparer l'évolution du M2 GC</p>
				<p>UE3</p> <p>UE3 "Pratique des TIC" (UE à choix selon parcours M2) "Gestion informatique des documents" devient "Gestion des actifs numériques" "Réseaux sociaux" devient "Pratique des réseaux sociaux" UE3 "Pratique des médias (UE à choix selon parcours M2) "Atelier PAO", qui était commun aux deux parcours de l'UE3, passe dans l'UE4 et est remplacé ici par "écriture journalistique"</p>	<p>L'intitulé "Gestion des actifs numériques" (Digital asset management) rend mieux compte de sa spécificité professionnelle réintroduction de l'écriture web du communication au premier semestre, en cohérence avec le cours webmarketing du second semestre</p>
				<p>UE4</p> <p>UE4 "Pratiques professionnelles" devient "Pratiques de la communication" Déplacement dans cette UE de "communication événementielle" qui était auparavant au second semestre. Passage à 8 h CM + 8 h TD Déplacement dans cette UE de "Atelier PAO" (auparavant en UE3)</p>	<p>Regroupement des cours techniques de communication en une seule UE, commune aux futurs M2 euromédias et M2 GC</p>

				<p>UE5</p> <p>l'UE5 "Initiation à la recherche" devient l'UE "Séminaires" et regroupe maintenant : "séminaire de recherche et statistiques pour sciences humaines et sociales" devient "séminaire de recherche". "séminaire professionnel" déplacé de l'UE4 à l'UE5</p>	<p>regroupement en une seule UE des cours en mode "séminaire"</p>
			<p>S2</p>	<p>UE6</p> <p>"Communication des organisations" devient "Communication des collectivités publiques" et passe à 12h cm + 12h td "Communication événementielle" est déplacé dans l'UE 4.</p>	<p>"com. événementielle" est déplacé au premier semestre pour faciliter la préparation des projets événementiels.</p>
				<p>UE7</p> <p>UE 7, parcours "Pratique des médias" "Atelier d'écriture" devient "Ecriture journalistique" et passe à 14 h TD (au lieu de 4h CM + 18 h TD) et à 1 ECTS (au lieu de 2) "Atelier audiovisuel" passe à 4h cm + 16 h td</p>	<p>affichage de la spécificité du cours d'écriture</p>
				<p>UE8</p> <p>l'UE8 "Initiation à la recherche" devient l'UE "Séminaires" et regroupe maintenant : "séminaire de recherche et statistiques pour sciences humaines et sociales" devient "séminaire de recherche". Le "séminaire professionnel" est déplacé dans cette UE8 ; il était auparavant dans l'UE9</p>	<p>regroupement en une seule UE des cours en mode "séminaire"</p>
				<p>UE9</p> <p>l'UE 9 "Gestion de projet" devient "Pratiques professionnelles" le stage, qui occupait entièrement l'ancienne UE10, est intégré à cette UE9 "gestion de projet" est déplacé dans l'UE1 le stage passe à 14 ECTS</p>	<p>meilleure adéquation intitulé/ contenu</p>

				UE10	l'UE 10 "pratiques professionnelles" disparaît	l'UE 10 ne contenait que le stage, qui est maintenant dans l'UE 9 "Pratiques professionnelles"
		Mention INFORMATION - COMMUNICATION – CULTURE Spécialité M2 Euromédias	S3	UE1	"Ecriture journalistique" devient "Enquête et Ecritures journalistiques" création de "Traitement numérique de l'information (web)" suppression de "radio"	Spécialisation du Master Euromédias sur les Ecritures médiatiques, en parallèle du repositionnement du M2 Gestion des connaissances sur les métiers de la communication interne & externe
	UE2			suppression de "Photo Presse", "Journal TV" passe de l'UE1 à UE2 et devient "Journal et reportage TV"		
	UE3			"Outils et langages de la création multimédia & traitement numérique de l'image" devient "Edition (PAO / Secrétariat de rédaction)", "Gestion de projets multimédias & gestion des contenus multimédias" devient "Création Web" (+18 heures)	Des enseignements Radio, Photo et presse deviennent des spécialisations au choix, délivrés en groupe dans le cours "Enquête et Ecritures journalistiques"	
	UE4			"Communication des entreprises" (+2 heures) "Communication événementielle" devient "Communication numérique et réseaux Sociaux" suppression de "conduite de projet"	Un enseignement Edition spécialisée en PAO de presse (secrétariat de rédaction) est créé	
	UE5			Libellé UE5 : "Pratiques professionnelles" Séminaire professionnel ; Projet collectif	Les enseignements numériques sont renforcés (traitement numérique de l'information, création web, communication numérique et réseaux sociaux) pour adapter la formation	
			S4		ajustements des ECTS et coefficients dans les UE1, UE2 et UE4	Les "Projets collectifs" de mise en application des enseignements pratiques sont développés
	UE1			"Media studies" devient "production audiovisuelle ou multimedia" suppression de "Projet personnel"		

		<p>Mention INFORMATION - COMMUNICATION - CULTURE</p> <p>Spécialité M2 Gestion des connaissances</p>	<p>S3</p>	<p>UE1</p> <p>l'UE1 devient "gestion de l'information " "gestion des contenus d'entreprise (ECM)" (16h, 3 ECTS) "gestion de projets" (12h, 2 ECTS).</p>	<p>contenus (UE, modules) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcement de l'axe "communication" pour assurer une cohérence avec la maquette M1 2015-2016 - axe "gestion de l'information" : adaptation aux besoins du marché et au profil des étudiants ayant suivi licence et M1 info-com. <p>Volumes horaires: nécessité de passer de 256 h à plus de 270 h (272 h) pour respecter le cadre légal de la formation continue et de l'alternance</p>
				<p>UE2</p> <p>l'UE2 devient "communication interne" "organisation du travail collaboratif" (16h,3 ECTS) "conduite du changement" (12h, 2 ECTS)</p>	
				<p>UE3</p> <p>l'UE3 devient "outils numériques" "analyse des données" (16h, 3 ECTS) "outils de création numérique" (16h, 3 ECTS)</p>	
				<p>UE4</p> <p>l'UE4 devient "communication externe" "communication des collectivités territoriales " (12h,2 ECTS) "communication des marques" (12h, 2 ECTS)</p>	
				<p>UE5</p> <p>le module "construire un projet professionnel" devient "projet collectif"</p>	
				<p>UE6</p> <p>l'UE6 s'ajoute au 1er semestre. Elle devient "fondamentaux de la communication" "Actions de formation et communication interculturelle " (12 h, 3 ECTS) "réseaux sociaux dans les organisations" (12h, 3 ECTS)</p>	
			<p>S4</p>	<p>UE7</p> <p>Le module "numérisation et conservation" est renommé en "dématérialisation et archivage" et "stratégie de veille" devient "Environnement numérique de travail"</p>	
				<p>UE8</p> <p>modification des ects (20)</p>	

				UE9	Nouvelle UE 9 avec trois modules : "communication et développement durable" (12h, 1 ECTS) "outils de création numérique" (12h, 1 ECTS) "projet collectif" (20h 2ects)	
				UE10	Nouvelle UE 10 "fondamentaux de la communication" "Technologie et participation démocratique" (12h, 1 ECTS) "stratégies de veille" (12 h, 1 ECTS)	
UFR Sciences Humaines et Sociales	Master	Mention PSYCHOLOGIE Spécialité professionnelle M2 : Psychologie du travail : Management des relations humaines et des communications			ajout d'un paragraphe précisant les apports spécifiques délivrés aux étudiants en formation continue (en jaune dans le document)	rendre plus claire l'information pour la demande de prise en charge des congés individuels formation (CIF).